



Le Snj autonome suspend les instances à RFO Malakoff

Le corporatisme contre l'intérêt général

En refusant la prorogation des mandats à Malakoff, le Snj autonome vient de priver plus de 500 salariés de l'entreprise du droit fondamental à leurs instances représentatives, CE, DP, CHSCT.

Aujourd'hui à RFO Malakoff, l'employeur peut mettre en œuvre tous les projets qu'il veut sans avoir légalement aucun compte à rendre à personne.

Non seulement le contrôle de la marche générale de l'entreprise est rendu impossible mais en plus la gestion des activités sociales (cantine, cafétéria, vacances familles et colonies de vacance) qui est l'autre mission des élus du CE, est confiée à un administrateur extérieur.

Après avoir insulté la démocratie à France 2, en y privant la CGT de toute représentation au CCE, les corpos récidivent en rendant vacants les 2 sièges (1 titulaire et 1 suppléant) représentant Malakoff au CCE de France télévisions.

Derrière le prétexte des collèges journalistes dérogatoires, le véritable but de cette initiative est de donner à une coalition de circonstance une majorité temporaire au CCE...

Où est l'intérêt des salariés ? Où est l'intérêt général ? Comment peut-on choisir de torpiller ainsi des instances sociales alors que l'entreprise connaît une restructuration de grande ampleur?

Ajoutons que les élections devront se dérouler dans les 45 jours qui suivront l'avis de la DDTE, soit dans la première quinzaine d'août. Belle victoire pour la démocratie !

La CGT dénonce cette attitude irresponsable, cette cuisine politicienne qui pollue la vie sociale à France télévisions. Elle appelle les salariés à se détourner de ce pseudo syndicalisme qui n'a strictement rien à voir avec la défense de l'intérêt général.

Paris, le 22 juin 2009